

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

ABROGER LE REcul DE L'ÂGE EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE ET PROPOSER LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE - (N° 1299)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 303

présenté par
M. Di Filippo

à l'amendement n° 97 de M. de Courson

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« peut donner »

le mot :

« donne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est essentiel que la représentation nationale puisse débattre des solutions envisagées sur un sujet d'une telle importance.